

La revue SOINS accueille et sollicite les écrits des professionnels et des experts de la santé, et associe à son travail les étudiants, ainsi que leur encadrement. Elle donne la parole, en toute indépendance, aux organisations syndicales, associations, coordinations, ainsi qu'à toute personne porteuse d'un message de qualité.

Que les textes soient commandés par la rédaction ou envoyés spontanément pour publication, ils doivent être originaux, c'est-à-dire ne pas avoir été publiés dans une autre revue, ni être en cours de proposition pour une autre publication.

La rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, et se réserve également le choix de sa date de parution en fonction de sa politique éditoriale.

UNE RÉDACTION DE QUALITÉ

Pour être publié, un article doit correspondre au projet éditorial de la revue, et sa rédaction satisfaire aux exigences de qualité suivantes :

- un titre précis et court, correspondant au sujet de l'article,
- un résumé de 5 lignes dactylographiées au maximum (300 à 500 signes espaces compris : dans Word, cliquer sur l'onglet *Outils* puis *Statistiques*, puis *Caractères espaces compris*), qui met en avant de façon succincte les points essentiels du contenu, donne envie de lire l'article, et qui n'est rédigé qu'une fois l'article terminé,
- des mots clés (4 à 10) pour être référencés dans les bases de données,
- le(s) nom(s), prénom(s) en entier, titre(s), fonction(s), service éventuellement, lieu(x) d'exercice du ou des auteurs, et adresses complètes avec ville département et e-mail,
- des intertitres, qui doivent être fréquents et correspondre au plan de l'article (ne pas en mettre en tout début d'article),
- les références bibliographiques indispensables, d'un nombre inférieur à 10 pour un article court (1 à 2 pages de revue) et à 25 pour un article long (4 pages ou plus), classées par ordre alphabétique, figurant en fin d'article et présentées selon les normes de Vancouver :

- article de revue

Nom P. Titre article. Titre revue (mois) année ; n° : p-p
Par ex : Dupond L, Martin M.O. L'évolution de l'identité professionnelle, *Gestions Hospitalières* 1992 ; 311 : 229-31

- livre

Nom P. Titre livre. Coll, éditeur année : p-p
Par ex : Noury JF. La gestion médicalisée des établissements de santé. Objectifs en management hospitalier, Masson 2000 : 79-89

- chapitre d'un livre

Nom P. Titre chapitre. In : Titre livre, Auteurs. Coll, éditeur année : p-p
Par ex : Dupont L. Promesses de la thérapie. In : La Séropositivité au quotidien, Cassuto JP, Reboulot B. La santé au quotidien, Odile Jacob. 1991 : 287-98

- des notes s'il semble nécessaire d'apporter des précisions, appelées et numérotées par ordre d'apparition dans le texte,
- si possible, des photos et/ou des schémas légendés, numérotés par ordre d'apparition dans le texte et sourcés.

LES RÈGLES À SUIVRE

Ainsi, tout article doit impérativement :

- commencer par une introduction (différente du résumé de 5 lignes), permettant de positionner le thème traité et/ou d'expliquer les raisons qui ont présidé au choix de telle ou telle étude ou expérimentation dont l'article fait la synthèse ou le témoignage ;
- se terminer par une conclusion ;
- être signé par l'auteur ;
- comporter les coordonnées de l'auteur sur le fichier texte.

Le plan doit être facilement compréhensible. En effet, quel que soit leur type, tous les textes doivent être structurés ; ainsi pour le compte rendu d'expérience d'une équipe, il est possible de choisir un plan de type scientifique :

introduction ; 1^{re} partie : position du problème ; 2^e partie : actions - prise en charge ; 3^e partie : résultats - évaluation ; 4^e partie : perspectives ; conclusion.

Le style doit être simple, direct, facilement compréhensible et précis. Les phrases seront courtes et construites, réservant le style télégraphique aux énumérations, encadrés et fiches.

- Deux défauts sont à éviter dans la rédaction :

- des suites de paragraphes de plus de 30 lignes sans intertitre ;
- une cascade de titres sans texte.

- Bien veiller à l'homogénéité des titres et sous-titres. Si vous avez choisi un style pour un niveau de titre, par exemple une phrase nominale sans article ("Activité du service"), vous devez conserver ce style pour l'ensemble des titres de ce niveau. Vérifier également que les parties sont équilibrées.

- Penser à la hiérarchie des informations, aux messages essentiels à faire passer et à la structure du plan rédactionnel. La surmultiplication d'informations secondaires est souvent un frein à la compréhension du texte.

CAS PARTICULIERS

Il existe plusieurs types d'articles : mise au point (ou synthèse), recherche, cas clinique, compte rendu d'expérience, témoignage, entretien, compte rendu de congrès ou de formation, brève d'actualité, récit journalistique. À ces types correspondent différents plans : découpage analytique (succession de chapitres), plan scientifique, récit...

- S'il s'agit d'un article de recherche retraçant une étude, les informations concernant le matériel et les méthodes utilisés seront clairement explicitées. Cet article devra avoir la forme IMRAD (introduction, matériel et méthodes, résultats and discussion).

- Pour les comptes rendus de congrès, la longueur optimale est une page revue, qui correspond à 4000 à 4500 signes espaces compris. Les défauts à éviter sont la simple description chronologique du contenu du programme et la juxtaposition de citations d'intervenants ou la compilation des résumés que l'on trouve dans le fascicule de la journée. - L'auteur ne doit pas hésiter à donner son point de vue personnel sur l'organisation et la qualité de la session. Le compte rendu doit obligatoirement commencer par un "chapô" rappelant le thème ou l'intérêt de la rencontre, avec des éléments factuels qui situent la session (date, organisateur, lieu).

- Le texte qui suit doit être coupé par 2 ou 3 intertitres qui reconstituent un "fil conducteur" et créent des paragraphes dans lesquels on regroupera l'analyse de plusieurs interventions.

- Ne pas oublier de donner les prénoms et noms des intervenants, ainsi que leurs fonctions et lieux d'exercice. Si l'on adopte le style "citations", les intertitres peuvent être constitués de phrases représentatives de l'intervention. - L'encadré (entre 500 et 2 000 signes espaces compris est utilisé pour illustrer un article. Il s'agit de mettre l'accent sur un sujet ou un point important.

- S'il y a de la place, on peut compléter l'encadré par une brève indication factuelle (adresse de l'organisateur, bibliographie, date du prochain congrès, etc.) ou par un logo ou une illustration.

- Un entretien constitue une forme attractive pour la lecture. Les questions doivent être courtes et l'entretien structuré. Les propos transcrits ne sont pas du langage parlé *stricto sensu* et

doivent donc être retravaillés dans un style simple et concis.

La personne ayant réalisé l'entretien devra avoir fait valider par son auteur les propos recueillis destinés à être publiés, avant envoi du fichier à la rédaction. Il faudra également fournir une photo de la personne interviewée (format portrait).

- Un cas clinique se construit en trois parties : introduction, observation et discussion, et doit comporter un résumé structuré et 5 à 10 références.

DROITS D'AUTEUR ET PLAGIAT

- Les articles publiés dans la revue sont originaux, ce qui signifie qu'ils n'ont pas été diffusés dans une autre revue. Pour pouvoir les publier, l'éditeur doit être détenteur des droits de reproduction et de représentation de l'article, que doit lui avoir cédés l'auteur (sous la forme d'un contrat).

- Les citations sont possibles à condition qu'elles soient d'un volume raisonnable (inférieur à une dizaine de lignes). En revanche, tout plagiat est interdit par la loi, les textes publiés sur internet n'échappant pas à cette règle. Attention à leur qualité scientifique, qui engage la crédibilité de l'auteur et de l'éditeur. Il existe une certification des sites français par HON (Health On the Net) recommandée par la Haute Autorité de santé (HAS). Il est impératif de signaler toutes les sources des textes cités (sous forme soit de références bibliographiques, soit de notes) et des illustrations empruntées.

- Tous les auteurs d'une publication doivent déclarer s'ils ont un intérêt financier ou personnel avec des personnes et/ou organisations susceptibles d'influencer leur jugement professionnel vis-à-vis du thème du texte publié, ce sur les trois dernières années (formulaire de déclaration d'intérêts disponible sur www.em-consulte.com/conflitiinteret).

NORMES TECHNIQUES DE REMISE DES TEXTES

Logiciel de traitement de texte : Word.

Soumission

Les articles sont soumis par e-mail (impératif) par l'auteur principal ou auteur de correspondance, qui indiquera ses coordonnées complètes (notamment téléphoniques).

- S'il s'agit d'un texte commandé, le fichier doit être adressé à la personne qui a commandé l'article, en mettant en copie la secrétaire de rédaction de la revue (l.valentin@elsevier.com).

- S'il s'agit d'un article spontané, il devra être adressé à l'assistante de la rédaction (j.rock@elsevier.com), qui le soumettra ensuite au comité de lecture de la revue, animé par le rédacteur en chef. Les textes une fois mis en page sont adressés à l'auteur pour validation.

Calibrage (longueur du texte)

Il est impératif de respecter le calibrage des textes commandés. Leur longueur dépend de la rubrique dans laquelle s'inscrit l'article. Une page publiée correspond à environ 4000 à 4500 signes espaces compris.

Iconographie

Les images numériques doivent être enregistrées sous l'un des 3 formats suivants : EPS, TIFF ou JPG, avec un fichier par photo. Pour avoir une bonne définition, la résolution du cliché doit être au minimum de 300 dpi (haute définition, correspondant à un poids de fichier supérieur ou égal à 1 Mo). Le format du cliché devra être de l'ordre de 5 à 15 cm.

Toute iconographie doit impérativement être sourcée (nom de l'auteur et mention du copyright) et légendée. Les articles de Soins sont disponibles sur www.em-consulte.com/revue/soin. En aucun cas, ce ne peut être un cliché de type "Photomaton" ni pris sur un téléphone portable (mauvaise résolution).

